



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 24 mai 2017

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par télé-conférence le 24 mai 2017 en présence de :

- Mme Sophie CHAUSSI, membre associé titulaire
- M. Michel VUILLOT, membre permanent titulaire
- Mme Marie-Anne BELIN, membre permanent suppléant, en l'absence de Mme Corinne ETAIX
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé suppléant, en l'absence de M. Benoît LAIGNEL

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 8 juillet 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer à :

- M. Michel VUILLOT, membre permanent, sa compétence à statuer sur la demande d'examen au cas par cas relative à la mise en compatibilité par déclaration de projet du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bourneville (Eure).

Pour la mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie,

Michel VUILLOT